

Labège, le 4 septembre 2019



Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 3 septembre 2019
à 20 h 30

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN , Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Elodie CAMBOU, Yannick CHATELET, Éric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Claude DUCERT, Henri de FERLUC, Laure FRENDRO-ROSSO, Laurent GONZALEZ, Christine MASOT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA, Vincent VIALA

Absents et excusés :

Sophie AVRIL, Séverine CAMES, Anne FAURES, Béatrice HONTARREDE, Laure DELOBETTE, Sabrina MIGNONAT,

Absents excusés ayant donné procuration :

Fanny DOMERGUE à Laurent CHERUBIN

Frédéric PERROT à Jean-Paul BEYSSEN

Désignation du Secrétaire de séance :

☞ Marc PRIDO est désigné Secrétaire de séance.

Après avoir souhaité une bonne rentrée à tous, M. le Maire ouvre la séance en donnant les informations suivantes :

1/ Construction d'une salle des fêtes : un retard de 3 semaines est constaté, retard dû au dévoiement préalable de certains réseaux.

2/ Travaux avenue Louis Couder : l'intersection avec la RD 16 est en cours d'achèvement malgré des difficultés de chantier dont la fin s'est déroulée le jour de la rentrée scolaire. La mise en place de coussins lyonnais sur la partie haute de l'avenue Louis Couder s'achève également après la réalisation de la bande de roulement par le Conseil Départemental.

3/ Coupure d'eau : elle s'est produite au niveau du chemin des Maynardes et a été réparée ; une communication a été faite auprès de la population.

4/ Interdiction des véhicules de 7.5 T avenue Louis Couder : le délai de recours étant purgé, l'arrêté deviendra exécutoire dès l'installation de la présignalisation et signalisation. Cela requière préalablement une mise en cohérence avec la présignalisation et signalisation des communes voisines, notamment Saint Orens.

5/ Toiture tennis couverts : elle est, comme convenu, en cours de changement avec les précautions d'usage pour le chantier et le public.

I. Administration Générale

1/ Réseau de fibre sur la commune : Présentation du projet de mise en place par la société Fibre 31

M. le Maire présente alors FIBRE 31. M. Verduron, Directeur commercial de Fibre 31 délégué du service public pour le compte du Département, présente à son tour le projet et sa réalisation en cours selon le document joint au présent compte rendu.

Il est précisé qu'une réunion publique sera organisée par Fibre 31 dans le courant du 1^{er} trimestre 2020 pour les habitants de la 1^{ère} phase.

Après échanges avec le conseil municipal et le public, M. Verduron est remercié pour son intervention.

2/ Informations

Le conseil municipal prend connaissance des informations suivantes :

1- Prolongation du bail M. GARCIS de 1 mois en application de l'article sur la durée du bail actuel approuvé par la délibération n° 051D_2019 du 18 juin 2019.

2- Dissolution du SIVURS : Le conseil municipal doit prendre connaissance du courrier ci-joint.

3- Réponse du Sicoval à la suspicion de rejet de produits chlorés dans le ruisseau du Tricou.

4- Calendrier des conseil municipaux 2020. (Document joint)

5- Effacement des réseaux Chemin de la Payssière. (délibération et annexes jointes)

3/ Rapport d'activité du SDEHG

Celui-ci est présenté au conseil municipal.

4/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 09.07.2019

L'étude comparative des taux du prêt adopté en juillet a été transmis par mail à l'ensemble du conseil municipal le 12 juillet.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de procès verbal du 09 juillet dernier.

5/ Convention d'occupation précaire de la parcelle AW262 - Approbation

Approbation à l'unanimité

6/ Rétrocession de concession dans le cimetière communal

Approbation à l'unanimité

II. Comptabilité Finances

7/ Participation au financement des équipements intercommunaux

Il est demandé a ce que les réflexions sur le devenir de la piscine intercommunale reprennent pour une amélioration de l'isolation de la toiture.

Approbation à l'unanimité

III. Vie associative

8/ Subvention exceptionnelle Cavaliers de Labège

Il sera demandé au club, si la demande d'aide est reconduite, d'étudier la possibilité de mettre en place des tarifs préférentiels pour les Labégeois voire les habitants du Sicoval.

Approbation à l'unanimité

IV. Voirie

9/ Travaux d'aménagement de voirie : impasse de l'Autan-Signature d'une convention d'intervention avec le Sicoval

Approbation à l'unanimité

10/ Aménagements urbains / Avenue Louis COUDER Convention tripartite relative à la réalisation des travaux et demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Approbation à l'unanimité

L'ordre du jour ayant été abordé en totalité, M le Maire donne la parole aux conseillers municipaux.

1/ Dépôts sauvages de déchets : devant l'augmentation du phénomène notamment autour des colonnes enterrées, il est précisé que le volet répressif a été mis en place et que des réunions pédagogiques auront lieu au Cottage Tolosa et rue Baratou avec l'appui du Sicoval.

2/ Aménagement du chemin de la Payssiere : il est confirmé que des fourreaux seront en place pour accueillir la fibre optique. L'effacement des réseaux aériens dans l'ensemble du secteur sera vérifiée.

3/ Banderolles : celles signalant des manifestations sont à la charge des associations ; la mairie a néanmoins renforcé le dispositif dans la perspective du retrait des panneaux « sucette », préalable nécessaire à la mise en place du futur RLP (Règlement Local sur la Publicité) ; une attention particulière sera observée sur le réemploi de ces banderolles.

4/ Chemin des Maynardes : il semblerait que des particuliers déversent sur la route des pesticides : une enquête sera menée par la mairie qui vient d'en prendre connaissance.

La réunion étant terminée à 22H00, M le Maire donne la parole au public.

1/ Toiture tennis couverts : il est confirmé que toutes les précautions sont prises pour confiner le chantier et des contrôles sont systématiquement effectués et les poussières sont absorbées ; le chantier est sans danger amiante pour les écoles.

2/ Piscine intercommunale : il est précisé qu'un seul prestataire existe en France pour les réparations et la conception du toit actuel.

3/ Chemin de terre entre le chemin du Val et l'avenue Georges Brassens : il est demandé qu'il soit entretenu par les services municipaux.

La séance est levée à 22H07.